

Communiqué de presse unitaire

Aucune reprise sans garanties sanitaires et pédagogiques

Après le discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, le Ministre de l'Éducation nationale confirme l'impréparation du gouvernement sur un retour de l'école le 11 mai, une date qui n'est validée par aucune autorité médicale et scientifique.

Les membres de la communauté éducative ont besoin de temps pour assurer la conformité au protocole, organiser l'arrivée, la prise en charge et l'accompagnement des élèves. C'est pourquoi la semaine du 11 mai doit leur appartenir pour assurer une rentrée, même progressive, des élèves.

La mise en œuvre de ce protocole pose aussi de nombreuses questions de responsabilités qui doivent être clarifiées et faire l'objet d'un traitement réglementaire au bénéfice des directeurs et des maires notamment. La communauté éducative doit pouvoir être consultée avant toute décision d'ouverture, au travers du conseil d'école. Les enseignants et la collectivité sont à même d'apprécier le respect des règles sanitaires au vu des réalités matérielles existantes (sanitaires, superficie de salles de classe, ...). Mais il doit y avoir une procédure de validation, incluant les services de l'Etat, pour assurer la conformité de l'organisation.

Le maxima de 10 élèves en élémentaire comme pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire doit être la référence. Il doit être moindre en maternelle.

La santé de la population doit primer avant tout. La fréquentation volontaire, annoncée par le président de la République ne doit pas conduire à pénaliser financièrement les parents qui souhaiteront ou devront s'occuper de leurs enfants.

Nous appelons le ministère à faire confiance localement à la communauté éducative pour organiser un retour progressif des élèves sans pression ni injonction et en leur donnant le temps nécessaire. Les équipes ont su organiser l'accueil des enfants des personnels indispensables en période de confinement. Elles sauront faire les choix nécessaires dans le respect des protocoles et des besoins des élèves.

Paris, le 4 mai 2020